

## Réhabilitation du Centre omnisports



Le Centre omnisports se prépare à une transformation majeure. Ce projet ambitieux englobe une série d'interventions importantes, notamment par la rénovation thermique du bâtiment, sa mise en accessibilité et la consolidation de ses fondations. Cette réhabilitation, qui se veut vertueuse pour notre environnement, s'inscrit dans les objectifs fixés par les élus.

### ▼ Contenu

#### **Un bâtiment moins énergivore**

La rénovation thermique occupe une place centrale, avec le remplacement de l'enveloppe du bâtiment, l'isolation des façades et de la toiture, ainsi que le passage à des luminaires LED pour une consommation énergétique réduite. L'étude thermique de février 2024 fournit des directives précises, préconisant le remplacement des chaudières, des émetteurs, des fenêtres simple vitrage par du double vitrage, ainsi que du bardage et de la toiture. Des objectifs ambitieux de réduction de la consommation énergétique sont fixés, alignés sur les engagements écologiques à l'horizon 2030 (- 40% de consommation d'énergie).

#### **Un bâtiment plus accessible**

L'accessibilité est également au coeur des préoccupations, avec la création d'un ascenseur, d'un élévateur et l'adaptation des locaux pour les personnes à mobilité réduite. Des espaces d'attente sécurisés viendront compléter cette démarche inclusive. En outre, la reprise en sous-oeuvre du bâtiment, visant à consolider les fondations, s'impose comme un impératif pour assurer sa solidité structurelle. Les réseaux d'assainissement enterrés seront réparés et remplacés pour garantir un fonctionnement optimal des installations.

#### **Planning et coût du projet**

Un planning rigoureux est établi, avec une installation de chantier depuis le 20 juin, le démarrage des travaux le 8 juillet, et une anticipation de la reprise des activités pour début novembre, sous réserve des conditions météorologiques. Sur le plan financier, des subventions conséquentes provenant du Département du Val d'Oise (328 866 €), de la Région Île-de-France (80 000 €), de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (267 229 €) et de l'État par son Fonds Vert (566 603 €) soutiennent le projet. Cependant, la ville devra assumer une partie des coûts, 1 467 302 €, reflétant son engagement envers l'amélioration de ses infrastructures.